

Face au vieillissement de la population agricole, Teulat aide de jeunes agriculteurs à s'installer en bio.

Après avoir réfléchi à protéger les terres agricoles lors de la révision de son PLU, la maire voit l'opportunité d'installer de jeunes agriculteurs lorsqu'elle apprend qu'un fermier à qui sa propre mère louait 40 ha part en retraite et libère ses terres. C'est ainsi qu'un maraicher, deux paysans-boulangers et une apicultrice en plantes aromatiques et médicinales (PPAM) s'installent.

situation



contexte

La commune de Teulat est située à 25 km de Toulouse, où travaillent les trois-quarts de la population.

Sur ce territoire situé au Sud du Tarn, à la limite avec la Haute-Garonne, les terres agricoles sont majoritairement occupées par des grandes exploitations céréalières. Les terres libérées partent généralement à l'agrandissement ou à l'urbanisation. Le foncier agricole est cher (10 000 €/ha contre 6 000 €/ha à l'échelle nationale) car il est soumis à une forte pression, du fait de la proximité de la métropole de Toulouse et d'un projet controversé d'autoroute reliant Castres à Toulouse : 500 ha de terres agricoles seraient consommées pour la construction et les aménagements annexes de l'autoroute à Teulat et ses alentours. La mairie de Teulat s'oppose à ce projet tout comme une majorité des communes voisines affectées.

Dans ce contexte, la mairie souhaite installer des agriculteurs (bios et non bios) dans l'optique de développer les circuits courts en produits de qualité, d'initier une transition de la cantine de l'école vers du 100 % bio et d'accompagner le renouvellement des générations agricoles.

étapes clés

2014 : début de la réflexion sur le PLU, commande d'un diagnostic foncier à la Chambre d'Agriculture

2015 : le céréalier en fermage sur 40 ha de terres agricoles privées part en retraite

2016 : installation d'un maraicher biologique sur 1,5 ha

2017 : installation de 2 paysans-boulangers en GAEC sur 30 ha. Approbation du PLU.

2020 :

- Installation de l'apicultrice (également en plantes aromatiques et médicinales) sur 6 000 m²
- Novembre : rencontre avec la SAFER pour discuter d'un partenariat



impulsion et démarche

De la réflexion sur le PLU au projet d'installation

En 2014, la mairie souhaite faire un diagnostic agricole dans le cadre de l'élaboration du PLU. Elle contacte d'abord Terre de Liens et Fermes d'Avenir mais les deux associations ne sont pas disponibles. La mairie missionne finalement la Chambre d'Agriculture.

facteurs de réussite

- Le rapprochement avec la communauté de communes Tarn Agout a permis à la commune d'élargir sa connaissance des acteurs du monde agricole local.
- Le diagnostic agricole de la Chambre d'Agriculture a été un point de départ pour engager la réflexion sur l'agriculture de la commune.
- Le centre de formation de Brens a facilité le lien avec des porteurs de projet.
- Les contacts rapides avec différentes associations ont apporté des appuis ponctuels.
- Des conseils ont été donnés par la Confédération Paysanne et par les Jeunes Agriculteurs de Haute-Garonne.

difficultés

- Le manque d'aide, de conseil, de formation : aucune des associations contactées en début de projet n'a pu répondre au besoin d'accompagnement initial de la mairie
- Manque de moyens pour cette petite commune rurale
- Politisation du monde agricole qui freine la vision d'intérêt général de la mairie.

perspectives

La mairie envisage aujourd'hui d'acquérir des terres pour permettre à de nouveaux jeunes de s'installer. Dans cette optique, elle souhaite établir un partenariat avec la SAFER afin d'être informée des ventes qui ont lieu sur son territoire.

La commune aimerait aussi travailler sur sa souveraineté alimentaire afin que ses habitants mais aussi la cantine puissent se fournir au maximum en productions locales et biologiques sur la commune.

Une commission « agriculture-circuits courts » est formée au sein de l'équipe municipale pour réfléchir à l'avenir de l'agriculture. La mairie décide de ne garder que 4 ha sur les 17 ha prévus comme "à urbaniser" dans l'ancien document d'urbanisme. Ce déclassement de terrains constructibles est un signe fort de la volonté de préserver les terres de l'urbanisation.

La mairie s'intéresse également aux productions agricoles et réfléchit à l'installation d'un maraicher pour approvisionner la cantine de l'école, qui accueille 50 enfants.

Lorsque 40 ha de terres se libèrent dans sa famille, des propriétaires fonciers importants de la commune, la maire y voit l'occasion d'installer de nouveaux agriculteurs, en agriculture biologique, et ainsi de répondre à la demande en produits locaux et de qualité, pour les habitants et pour la cantine. Les terres, auparavant cultivées en céréales conventionnelles, sont laissées en jachère le temps de la conversion en agriculture biologique. La protection de la biodiversité locale est aussi un objectif de la mairie.

Des porteurs de projet pour les terres de Teulat

Pour trouver des candidats à l'installation, la mairie contacte le centre de formation de Brens, qui forme des BPREA (Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole) en maraichage et paysan-boulangier biologique.

Par le bouche-à-oreille, un premier jeune, en formation chez une maraichère à 5 km, est intéressé par le projet et s'installe ainsi en 2016 sur 1,5 ha en maraichage biologique. Suite à la diffusion d'une annonce dans le réseau des nouveaux et anciens diplômés du centre de formation de Brens et après rencontres avec différents porteurs intéressés, 2 paysans-boulangers s'installent sur 30 ha en GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun) en 2017. Une apicultrice s'installe elle aussi grâce au bouche-à-oreille, en PPAM en 2020. Chaque porteur de projet est accompagné par la mairie pour les démarches administratives liées à l'installation comme le dossier de dotation jeunes agriculteurs (DJA) par exemple. Les 4 agriculteurs bénéficient d'un bail rural classique.

Parallèlement, un marché de producteurs bio est monté sur Teulat. Le maraicher et les paysans-boulangers qui vendaient majoritairement à Toulouse au début vendent désormais la plus grande partie de leurs produits sur place.

résultats

Le PLU protège mieux les terres agricoles qu'auparavant.

Quatre jeunes agriculteurs se sont installés, créant trois nouvelles activités différentes en agriculture biologique sur la commune.

Le marché hebdomadaire de producteurs biologiques récemment créé est un succès, il attire des habitants de Teulat mais également des villages voisins.

Voir plus loin

Les documents d'urbanisme :

<https://mairie-teulat.fr/urbanisme/plan-local-durbanisme/>

Le maraicher : <https://www.les-jardins-de-teulat.fr/>

L'apicultrice, qui fait partie d'un groupe de productrices (commercialisation en commun): <https://www.paysannes.fr/>

PARTENAIRES



CONTACT

Sabine Mousson
Mairie de Teulat
sabinemousson@hotmail.fr
0563587408